

L'oeil du bateau sous-marin

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **7 (1904)**

Heft 41

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-254112>

Nutzungsbedingungen

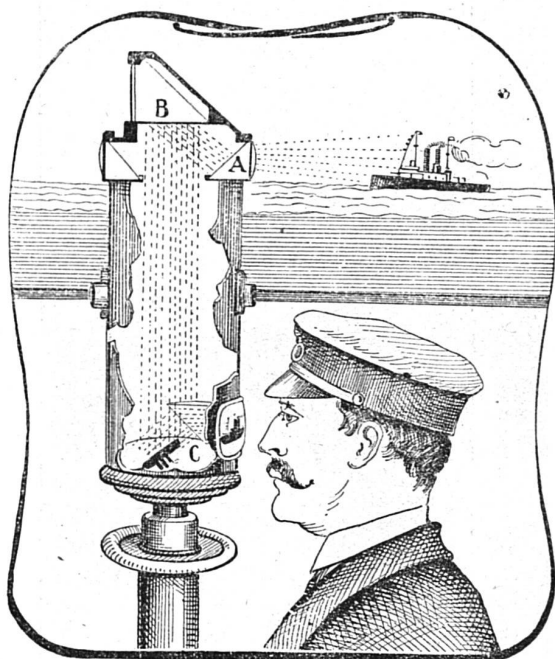
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'« œil » du bateau sous-marin

Le périscope, c'est-à-dire l'« œil » du bateau sous-marin est une lunette d'approche de 15 cm. de diamètre, qui contient plusieurs réflecteurs et lentilles convexes. L'appareil, entièrement déployé, a une longueur de 6 mètres. Pour s'en servir, la lentille extérieure doit être à un mètre au-dessus du niveau de l'eau ; dans cette position, l'on a un champ de vue de 3 milles. Le principe sur lequel est basé le périscope est le même que celui de la « Camera obscura » : mais pour voir dans toutes les directions, il faut que l'appareil puisse se mouvoir librement.

On est d'avis qu'un seul périscope ne suffit pas pour un bateau sous-marin. Tandis que le pilote examine l'horizon devant lui, il faut que les trois autres directions soient également observées, sans cela le bateau, constamment invisible, pourrait être démoli par d'autres bateaux venant derrière lui comme cela a eu lieu en Angleterre, il n'y a pas longtemps.

Le prestige des Banknotes

I

Quand James arriva dans nos murs, il possédait quinze louis en tout. Il eût pu subsister deux mois et chercher une place en battant le pavé, qui ne se tient jamais pour battu.

Il préféra embrasser, dès l'abord, une carrière élégante et difficile, qui demande beaucoup d'ingéniosité et divers autres dons de nature, la carrière absorbante entre toutes, qui ne laisse ni loisirs, ni vacances. Il se consacra bravement à l'oisiveté.

II

Il se procura un complet de voyage, une belle malle d'occasion, couverte d'étiquettes d'hôtels suisses ou méditerranéens, et vingt sous de vieux papiers, pour rendre cette malle pesante. Puis, il héla un fiacre à galerie, et se fit conduire, lui et son bagage, dans un hôtel fashionable, l'*Hôtel des Princes noirs et des Tigres de Norvège*.

Y ayant retenu un petit appartement bien exposé, il allongea aux valets trente francs de pourboire, sur les cin-

quante qui lui restaient. Il résolut de prendre pension au restaurant Jimmy.

Il se commanda chez un tailleur en renom une dizaine de vêtements, redingotes, jaquettes, smokings, pet-en-l'air, habit de soirée, culottes de cycle, culottes de cheval, tâta minutieusement les étoffes, et discuta la coupe avec un air hiératique.

Si Edouard VII, alors prince de Galles, eût vu les cravates et les chemises que James se commanda dans un grand magasin du boulevard, il eût, dans le désespoir de la défaite, abdicqué toute prétention à l'élégance, et se fût habillé, séance tenante, en ouvrier ferblantier. Quant aux chaussures vernies de James, c'était une merveille.

III

Contre la somme de trois francs, un employé du télégraphe remit à James dix cartes ouvertes. James en écrivit la suscription d'une écriture chaque fois différente. Puis, il se les adressa à son hôtel, à des heures où il se doutait bien qu'il n'y était pas.

Jusqu'à sa rentrée, ces cartes traînent sur le bureau — à portée de l'œil indiscret de la patronne.

D'une écriture nette et posée :

« Cher monsieur James,

Votre enchère n'est pas couverte. Le cbâteau et les dépendances vous restent, ainsi que les cent soixante-dix bœufs.

Vinaigret, notaire. »

Et ces quelques mots, en caractères hâtifs, mais princiers :

« Cher James,

On ne vous voit plus. Venez donc déjeuner.

Henri d'Orléans, duc d'Aumale. »

IV

Un après midi, James passa chez son tailleur :

— Auriez-vous mille francs dans votre caisse ? Je vous les rendrai à cinq heures et vous m'éviterez la peine d'aller jusqu'à la Banque.

Voilà des choses qu'il ne faut jamais dire à des gas-tralgiques. Le visage de l'excellent commerçant devient terreux comme un soulier de jardinier. Mais il réfléchit qu'il s'est enfoncé à fond en livrant une commande de trois mille francs de vêtements. Refuser de prêter cinquante louis, ce serait s'avouer à lui-même qu'il a fait une affaire hasardeuse. Et les mauvaises affaires sont très mauvaises pour l'estomac. Il préfère allonger les mille francs sans ardeur.

James passe alors au bureau de son hôtel : « Avez-vous des lettres pour moi, madame Tibère ? » Puis, négligent, tirant son portefeuille : « Faites-moi donc chercher de la monnaie de mille francs, des billets et des louis. »

Il entre une demi-heure après, comme par hasard, chez son chemisier. Brillant morceau de critique sur les derniers cols livrés. Puis, désinvolte, tirant son portefeuille et des louis : « Donnez-moi donc un billet de mille pour toute cette monnaie, qui m'embarrasse. » Le chemisier dit, en riant basement : « Il y en a bien d'autres qui voudraient être embarrassés comme vous. »

James entre, l'instant après, chez le bottier. Elégie, reprise en chœur, sur ce thème : la fragilité des bottines vernies. Puis James, machinal, tirant son portefeuille : « Auriez-vous deux billets de cinq cents pour un de mille ? »

Au restaurant, maintenant. Il y pénètre d'un air distrait. La dame de la caisse, sur sa demande, lui remet dix billets de cent francs pour ses deux billets de cinq cents.